

que nos familles sont en droit de s'attendre à des émissions saines et pures de la part de la société publique de radiodiffusion, comme elles peuvent exiger de l'eau pure venant des robinets.

Même si on peut considérer ce concept comme vieux jeu, c'est une lapalissade que d'affirmer que le contribuable doit avoir son mot à dire dans la façon dont son dollar sera dépensé, et il n'est de contribuables plus importants que les chefs de familles du Canada.

• (9.50 p.m.)

Nous sommes saisis d'un bill sur la radiodiffusion. Ce bill vise à améliorer le champ entier de la radiodiffusion au Canada, qu'il s'agisse du secteur privé ou du secteur public. La responsabilité en incombe au Parlement. Si nous croyons vraiment à la démocratie, il nous appartient de placer notre société publique de radiodiffusion sous une surveillance publique plus efficace et d'instituer des règlements qui, de leur côté, renforceront et guideront la radiodiffusion privée. Bel et bien de défendre Radio-Canada contre l'influence politique, mais les Canadiens ont été poussés à croire aveuglément que la Société doit être à l'abri de la surveillance publique. Cette idée est erronée, monsieur l'Orateur. Les Canadiens paient les frais d'exploitation d'un réseau de radiodiffusion qui absorbe des millions, et ce serait nier les principes fondamentaux de la démocratie que de les empêcher d'exprimer leur opinion dans leurs propres affaires. L'étude de ce projet de loi, pendant cette session, nous place donc devant l'une de nos plus graves responsabilités.

Philip Dean, dans *La Presse* l'année dernière, avait fait une déclaration fort importante, dont j'aimerais ici vous citer un très bref extrait qui porte sur le contrôle de Radio-Canada. Il avait dit:

... que l'administration doit convaincre les réalisateurs de Radio-Canada que ceux-ci n'ont pas le droit d'exercer de pouvoir sur les émissions. Les réalisateurs de Radio-Canada, de fait, l'affirment. L'élément ultime dont dépend la forme de l'émission est le contenu, les faits, les problèmes—non les aspirants Fellinis qui croient que le pays leur doit de gros budgets pour l'affirmation d'eux-mêmes.

Il importe donc, monsieur l'Orateur, que nous examinions, que nous étudions cette mesure législative très attentivement en tenant compte de la responsabilité que nous avons à ce sujet.

J'ai l'intention de soulever l'important problème que pose la vie familiale par rapport à ce bill de la radiodiffusion. Ce problème augmente, comme on a pu clairement le constater lorsque feu le gouverneur général Vanier avait senti le besoin d'établir l'Institut Vanier de la famille visant à analyser avec toute la sagesse possible les moyens d'aider et d'amé-

liorer la vie familiale, et non ceux de la détruire ou de l'affaiblir.

Ce qui est tragique, c'est que Radio-Canada a démontré une forte tendance à présenter des pièces, des interviews et des reportages fouillés qui ne peuvent que saper la vie familiale. Il nous incombe de nous assurer que, par ce bill, les nouveaux dirigeants de la Radio-Canada auront le mandat bien défini de faire de notre système national de radiodiffusion un service qui soutienne la structure fondamentale de notre existence nationale, au lieu de la miner, et les travaux essentiels d'organismes comme l'Institut Vanier, l'Église, les conseillers familiaux et les millions de parents qui doivent élever des enfants sains et heureux, prêts à affronter la vie et munis de valeurs durables, qui se préoccupent de leurs concitoyens et de leur patrie, et dont la religion ne subisse pas toujours les attaques de la radio et de la télévision qui vivent de leurs impôts.

Il n'est pas nécessaire de donner à la Chambre les détails des émissions de Radio-Canada qui, à mon sens, se sont attaquées à la structure même d'une vie familiale saine. Il y a deux ans, 80,000 Canadiennes, la plupart des mères de famille, ont envoyé une pétition au premier ministre (M. Pearson) et au Parlement pour demander d'assainir Radio-Canada. Les signataires représentaient toutes les provinces du Canada; cette pétition n'était qu'un reflet de la grave inquiétude ressentie par bien des parents canadiens. Permettez-moi d'en citer un bref passage:

L'avenir de notre pays dépend de la force de ses foyers et du caractère des hommes et des femmes qui en sortent. La télévision et la radio détiennent un pouvoir incomparable pour inspirer à une nation le désir de créer une société saine, forte et libre. Or on exploite ces moyens de communication pour affaiblir de façon soutenue la volonté, pour saper la foi en Dieu et le respect pour la loi et l'autorité, pour détruire la vie familiale et la connaissance du bien et du mal... Nous vous demandons de mettre fin à la domination d'une minorité qui abuse de Radio-Canada et s'en sert pour faire favoriser la perversion, la pornographie, l'amour libre, les stupéfiants, la violence et le crime. Une partie de plus en plus importante de l'argent des contribuables doit être utilisée pour réparer les dommages sociaux croissants...

Nous croyons que le rôle véritable de Radio-Canada c'est de nous aider à élever une génération qui aura le courage, la force de caractère et l'esprit d'initiative qu'exige notre époque.

Monsieur l'Orateur, cette mise en demeure nous vient de milliers de mères canadiennes. Qu'allons-nous répondre? Nous avons relevé l'énorme défi de notre centenaire—l'étonnante inspiration de l'Expo qui a confondu tous les cyniques et qui a incité les hommes à se montrer dignes des plus grands défis de l'univers créé par Dieu—et nous refusons de nous enfoncer dans la fange des idées cyniques et avilissantes de nombreux réalisateurs